

La place olympique suisse

REMERCIEMENTS

L'auteur et l'éditeur tiennent à adresser leurs remerciements à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) de l'Université de Lausanne, à la Ville de Lausanne et au Service des affaires culturelles du Canton de Vaud pour le soutien qu'ils ont apporté à la réalisation de la parution de cet ouvrage.



Jean-Loup Chappelet

La place olympique suisse

Émergence et devenir



ÉDITIONS
CABÉDITA
2019

*Le passé a un impact sur le futur et
aucun futur ne peut se développer sans la
conscience du passé.*

Pierre de Coubertin, *Mémoire concernant l'instruction
supérieure des travailleurs manuels et l'organisation
des universités ouvrières*, 1923.

Couverture : *L'élan*, sur le quai d'Ouchy à Lausanne.
Statue de l'artiste suisse Nag Arnoldi (1928-2017). © Sophie Chappelet.

© 2019. Éditions Cabédita, route des Montagnes 13B – CH-1145 Bière
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains
Internet : www.cabedita.ch

ISBN 978-2-88295-861-7

La place olympique suisse

Lorsque je suis arrivé à Lausanne, le 1^{er} mai 1982, pour travailler au Comité international olympique (CIO), je ne me doutais pas que je participais aux débuts de l'essor de la «place olympique suisse», c'est-à-dire de cet ensemble aujourd'hui unique de sièges administratifs d'organisations sportives internationales et européennes basés en Suisse. Certes, le CIO, la Fédération internationale de football association (FIFA) et l'Union des associations européennes de football (UEFA), et d'autres organisations similaires, étaient déjà installés en Suisse bien avant mon arrivée, respectivement à Lausanne, Zurich et Berne, pour ne citer que les plus importants organismes sportifs ayant placé leur siège dans la Confédération. Mais ces institutions n'employaient alors que très peu de collaborateurs (une trentaine au CIO, par exemple, contre plus de 550 en 2019). Nous étions aux débuts de la présidence du CIO par l'Espagnol Juan Antonio Samaranch qui allait attirer en Suisse, en particulier dans la région lémanique, de très nombreuses organisations et manifestations sportives et même conférer à Lausanne le titre de capitale olympique en 1994.

L'émergence progressive de cette «place olympique suisse» mérite d'être retracée car elle représente, selon une étude assez récente, un impact économique annuel moyen de plus d'un milliard de francs et près de 2500 emplois directs en Suisse, sans compter ceux générés chez les mandataires helvétiques de ces organismes, notamment dans les hôtels, les restaurants et le bâtiment.

Bien que cette place olympique suisse soit relativement petite en termes économiques, elle peut être comparée à la place bancaire privée suisse, à celle du négoce de matières premières ou à

la Genève internationale, c'est-à-dire la concentration autour du siège européen de l'Organisation des Nations unies (ONU) dans la ville du bout du Léman, d'une multitude d'organisations internationales gouvernementales – comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) – ou non – comme le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Mais il s'agit bien plus que d'une affaire économique. Il en va de la diplomatie et de la politique étrangère suisse, comme de l'avenir du sport mondial.

Cet ouvrage montre comment on est arrivé, au cours du XX^e siècle, à cette situation enviable pour la Suisse, mais aujourd'hui risquée en terme de réputation, les organisations sportives internationales étant souvent impliquées, depuis le tournant du siècle, dans des scandales qui questionnent l'intégrité sportive dont elles sont censées être les gardiennes. Il montre les différentes dimensions du phénomène qui tourne autour d'enjeux olympiques, certes propres au CIO, mais aussi spécifiques aux fédérations internationales (FI) qui gouvernent les différents sports dans le monde entier, ainsi qu'aux pays et villes hôtes de grandes manifestations sportives. Il relate les multiples candidatures aux Jeux olympiques de diverses régions suisses et l'organisation dans le pays des Jeux olympiques d'hiver ou de la jeunesse et d'autres événements olympiques oubliés.

L'ouvrage montre la faible implication de la Confédération et des cantons (à l'exception du canton de Vaud à partir des années 1980) dans le développement de cette situation unique et profitable à maint égard. Le rôle, plus marqué, de la Ville de Lausanne est analysé. L'ouvrage précise notamment les conditions-cadres qui attirent actuellement les organisations sportives internationales, plus particulièrement dans le canton de Vaud. Les évolutions historiques et politiques du système olympique, et en particulier du CIO, abondamment traitées par ailleurs, ne sont évoquées que brièvement et seulement si elles affectent la place olympique suisse. L'ouvrage se conclut sur une piste possible pour le futur de cette place olympique à l'aune des changements de plus en plus rapides du sport et de la remise en cause du statut

d'association suisse sans but lucratif qu'ont choisi la plupart des organisations sportives basées ici (et même ailleurs).

N. B. : Tous les montants financiers sont en francs suisses sauf indication contraire.

Le CIO à Lausanne avant-guerre

Ce chapitre est consacré à l'arrivée et à l'enracinement du Comité international olympique (CIO) à Lausanne du temps de Pierre de Coubertin et de son successeur, jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, grosso modo dans la première moitié du XX^e siècle, et donc aux tout débuts de la place olympique suisse.

PRÉMICES SUISSES (1906-1913)

Il est difficile de préciser de quand date exactement la première visite du fondateur du Mouvement olympique, Pierre de Coubertin (1863-1937), à Lausanne. Il déclare dans ses *Mémoires olympiques* avoir étudié les institutions helvétiques dès 1903 et avoir été mis en contact avec ses «rouages militaires» par le colonel Robert-Ferdinand Treytorrens de Loys, instructeur de cavalerie et ancien de l'École nationale d'équitation de Saumur en France. On sait aussi qu'il avait un ami morgien, le docteur généraliste Jean-Marie Morax, qui l'invita dans sa ville, et un autre ami vaudois, le baron Godefroy de Blonay, égyptologue, qui résidait au château de Grandson (Vaud) et qu'il nomma comme premier membre du Comité international olympique (CIO) en Suisse, en 1899, soit cinq ans après la fondation du CIO à Paris. Pierre de Coubertin comprit «aussitôt qu'il y avait au centre de l'Europe un petit État dont les destins, bien loin d'être révolus, recélaient un avenir considérable et qui jouait en silence le rôle de jardin d'essai des nations civilisées. Dès lors, la Suisse m'intéressa infiniment.» (*Mémoires olympiques*, chapitre XIV).

La première visite du baron date probablement de 1905 ou 1906 car cette année-là fut inauguré le tunnel du Simplon et la

ligne la plus directe de Paris à Milan et Rome. Or, Coubertin le Parisien visitait souvent la capitale transalpine et le Vatican depuis son enfance. En tant que grand voyageur pour son époque, il a sûrement emprunté cette ligne qui évitait le long détour par la Riviera française qu'il avait connu enfant.

De ses voyages et visites, Coubertin développa une prédilection pour la Suisse et en particulier pour le Pays de Vaud. En 1906, il évoque la Suisse comme « reine des sports » et siège possible d'une « nouvelle Olympie » sur les bords d'un lac helvétique dans un texte du numéro 11 de la *Revue Olympique*, organe officiel du CIO qu'il rédige et publie depuis 1901. Plus tard, il sera l'auteur d'un petit livre intitulé *Le pays vaudois, son âme et son visage* qui est une ode à Lausanne et à sa région, ainsi qu'en 1926 d'une description dithyrambique du système politique de la Confédération helvétique.

Ce véritable amour de la région lausannoise l'amène à lancer en 1911 un concours d'architecture pour une « Olympie moderne », c'est-à-dire pour un siège permanent afin d'organiser les Jeux olympiques. Il pense à la région lémanique. En effet, au début du XX^e siècle, les villes ne se précipitent pas pour accueillir les Jeux qui ne prendront véritablement leur envol qu'à Stockholm en 1912, après des débuts réussis à Athènes en 1896 et un fiasco à Paris en 1900 où les Jeux sont noyés dans une grande exposition universelle organisée au bord de la Seine. Les villes de Chicago, désignée pour 1904, et Rome pour 1908, sont remplacées tardivement en faveur de, respectivement Saint-Louis (Missouri) et Londres. De plus, les Grecs, qui réussissent des « Jeux olympiques internationaux » en 1906 pour célébrer les dix ans de la rénovation, voudraient les organiser en perpétuité à Athènes.

Les projets soumis dans le cadre du concours architectural doivent participer aux premiers concours d'art organisés à l'occasion des Jeux de Stockholm 1912. Coubertin a en effet décidé d'instituer, en 1906, de tels concours en architecture, littérature, musique, peinture et sculpture. Il sera d'ailleurs lui-même candidat sous pseudonyme avec un poème intitulé *Ode au sport* qui remportera une médaille d'or en littérature. Le projet « Olympie

moderne sur la rive droite du lac Léman » des architectes Eugène Monod et Alphonse Laverrière remporte la médaille d'or d'architecture sans qu'il soit clair s'il y eut d'autres projets soumis. Ces architectes situent leur projet sur de vastes terrains disponibles à l'ouest de Morges, de part et d'autre de la ligne de chemin de fer Genève-Lausanne (terrains aujourd'hui occupés par un parc sportif et des habitations), que Coubertin avait visité avec le Dr Jean-Marie Morax, le 19 octobre 1906.

Ce projet ne se réalisera pas, notamment car le syndic Frédéric Chable, qui le soutenait, n'est pas réélu en 1909. Mais Coubertin, qui n'abandonnait pas facilement une idée, demanda en 1918 à Alphonse Laverrière – un jeune architecte qui allait devenir célèbre localement (par exemple en construisant la façade de la gare de Lausanne, la tour Bel-Air ou le Tribunal fédéral) – un nouveau projet situé à Dorigny, près de Lausanne (cf. plus loin dans ce chapitre).

En 1910, Pierre de Coubertin désigne Godefroy de Blonay comme son successeur potentiel dans une lettre confidentielle du 27 juin à ce dernier au cas où il ne pourrait poursuivre son œuvre olympique. Godefroy de Blonay répond que la question ne se pose pas, mais qu'il pourrait considérer de remplacer un jour le fondateur si le CIO disposait d'un secrétariat organisé, ce qui n'est pas le cas à l'époque où Pierre de Coubertin fait tout (de façon manuscrite, sans secrétaire).

Le 7 octobre 1912 est fondé à Lausanne (à l'hôtel Meurice d'Ouchy, aujourd'hui disparu) le Comité olympique suisse (COS). Son premier président est Godefroy de Blonay (1869-1937) et son premier secrétaire jusqu'à la mort du premier président est le jeune Francis-Marius Messerli (1888-1975) qui jouera un rôle tout particulier dans l'histoire olympique lausannoise, comme on le verra plus loin, et qui rencontra Coubertin en 1908 (selon son récit dans le Bulletin du CIO, en 1949). À la suite d'un certain engouement pour les Jeux de Stockholm à l'été 1912, ce comité se charge de l'organisation des futures participations suisses aux Jeux olympiques et de l'encouragement du sport d'élite et de ses compétitions. Il n'existe alors que peu de

comités nationaux olympiques (CNO) et la participation des athlètes aux Jeux se fait sur une base privée, individuelle ou par club. Mais la Société fédérale de gymnastique, qui représente alors le sport le plus organisé dans le pays avec le tir, ne se joint pas au COS qu'elle trouve trop élitiste et cosmopolite. Elle ne le rejoindra que beaucoup plus tard en tant que sport au programme des Jeux. Elle impulse en 1922 à la création de l'Association nationale d'éducation physique (ANEP) – qui sera rebaptisée après-guerre Association suisse des sports (ASS) – pour regrouper toutes les fédérations suisses (et pas seulement celles dont les sports sont olympiques). Le COS et l'ASS fusionneront au 1^{er} janvier 1997.

Toujours intéressé par Lausanne, Pierre de Coubertin décide d'y organiser, en mai 1913, un congrès scientifique de psychologie et physiologie sportive, d'abord prévu en 1911, suivi d'une réunion annuelle du CIO (appelée « session »). Ce congrès est organisé au palais de Rumine, siège de l'Université, et un plan de l'« Olympie moderne » d'Eugène Monod et Alphonse Laverrière orne l'aula où se déroule la séance d'ouverture. Ce congrès sera par la suite désigné comme le cinquième congrès olympique, une tradition coubertinienne datant du premier congrès à Paris rétablissant les Jeux en 1894. Un deuxième congrès aura lieu à Lausanne en 1921, sur une douzaine de congrès olympiques organisés de 1894 à 2009. Avec cette réunion de 1913, Coubertin vise à convaincre les milieux universitaires et médicaux des bienfaits des activités sportives et de l'importance du CIO. Parmi les communications, on notera celle du professeur Rodolphe Archibald Reiss, intitulée « Le sport et le crime », qui douche les éloges unanimes du congrès pour les sports (*Archives d'anthropologie criminelle*, tome 29, 1914). À part cette fausse note, le congrès est un succès et prépare la suite des événements.

LE DÉMÉNAGEMENT DE 1915

L'éclatement de la Grande Guerre marque la fin de la Belle Époque qui a vu l'essor du sport moderne et laisse Pierre de

Coubertin désespéré, comme beaucoup de ses contemporains. Les Jeux rénovés devaient en effet favoriser la paix. De plus, outre que le conflit lui coûte une partie de sa fortune, il s'inquiète car les Jeux olympiques de 1916 sont prévus à Berlin et les statuts du CIO (non appliqués jusque-là) prévoient que le siège du CIO (alors à Paris depuis 1894) passe dans le pays de la prochaine ville organisatrice. De plus, ses projets pour contribuer à l'effort de guerre en France grâce à l'éducation physique n'aboutissent pas.

Sans consulter les membres du CIO, il décide de déménager à Lausanne le siège administratif du CIO (qui est jusqu'alors dans son bureau parisien, 10, boulevard Flandrin) et ses archives (qui sont aussi celles du CIO, aujourd'hui conservées au Centre d'études olympiques du Musée olympique de Lausanne). Il s'excuse d'ailleurs de cette action en catimini dans une lettre à Godefroy de Blonay. Ce dernier l'accompagne néanmoins, le 10 avril 1915, avec quatre organisateurs du congrès de 1913, dans la salle de réunion de la Municipalité de Lausanne pour une « petite cérémonie » où le syndic Paul Maillefer « prend acte » avec ses collègues, membres de l'exécutif local, de ce déménagement. Les présidents du Conseil d'État vaudois et de la Confédération ont été invités, mais se sont excusés. Le président de la Confédération Giuseppe Motta envoie toutefois un télégramme de bienvenue « sur le sol neutre et pacifique de la Suisse », selon le procès-verbal des réunions de la Municipalité. Bien après, Pierre de Coubertin parlera d'un « petit coup d'état salutaire » à propos de ce déménagement subreptice du siège.

Le choix de Lausanne n'est pas anodin. Bien sûr, Pierre de Coubertin apprécie la région et, plus généralement, la neutralité et la tranquillité de la Suisse. Il avait d'abord songé à Bâle, nœud ferroviaire suisse entre la France et l'Allemagne, et où il a organisé une réunion du CIO en 1912 et transféré les comptes bancaires de la *Revue Olympique*. Mais finalement il choisit Lausanne où il a de nombreux contacts, le projet d'« Olympie moderne » et un fidèle lieutenant en la personne de Godefroy de Blonay à Grandson (canton de Vaud). La guerre se prolongeant, Pierre de Coubertin demande d'ailleurs à ce lieutenant d'assurer la

présidence par intérim du CIO pour la durée des hostilités, avec le comte italien Brunetta d'Usseaux comme secrétaire. Il imagine organiser une réunion du CIO à Berne en 1915 (qui n'aura jamais lieu). Finalement, il se résigne à l'annulation des Jeux de Berlin prévus en 1916, puis accepte sa réélection à la tête du CIO pour dix ans, en 1917, sur proposition de Godefroy de Blonay.

Pierre de Coubertin continue d'administrer le CIO depuis Paris même s'il est en contact permanent avec Godefroy de Blonay (qui garde les archives du CIO en son château de Grandson). Il obtient la mise à disposition d'un bureau au casino de Montbenon, un bâtiment bien situé sur l'esplanade du même nom, près du siège d'alors du Tribunal fédéral, racheté par la Ville à la suite de sa faillite et qu'elle utilise pour les réunions et manifestations des sociétés locales. Pierre de Coubertin propose d'y installer un « Institut olympique de Lausanne » indépendant du CIO.

Avec ce projet, Pierre de Coubertin veut rénover le « gymnase antique », c'est-à-dire, selon une idée qu'il a depuis sa jeunesse, un foyer de civisme municipal, une « usine de paix sociale », un lieu où se combinent éducation sportive et intellectuelle, hygiène générale et art, au service de la population. Il prend comme premier public cible des soldats français et belges, prisonniers à la suite de la Grande Guerre et internés en Suisse romande, pour lesquels l'Institut olympique de Lausanne, qu'il voit comme un prototype pour d'autres villes, organise trois cycles de conférences, cours, expositions et leçons sportives à Lausanne (mars-juillet 1917, janvier-avril 1918, octobre-mars 2019). L'intérêt des Lausannois diminuera régulièrement malgré une vigoureuse campagne de promotion au travers de vingt et une « lettres olympiques » de Pierre de Coubertin dans la *Gazette de Lausanne* en 1918 et 1919, la création d'une Association lausannoise des amis de l'olympisme (en 1917) et de multiples conférences, notamment au palais de Rumine à Lausanne. L'armistice de la Grande Guerre qui libère les prisonniers mettra fin à l'expérience, mais l'idée d'« universités populaires », puis « ouvrières », hante Pierre de Coubertin. Il y consacrera d'ailleurs une brochure de l'Institut en 1919 qui sera réimprimée en 1921. L'idée est en partie reprise

Table des matières

LA PLACE OLYMPIQUE SUISSE.....	7
--------------------------------	---

CHAPITRE 1

LE CIO À LAUSANNE AVANT-GUERRE.....	10
Prémices suisses (1906-1913)	10
Le déménagement de 1915.....	13
La session de 1919 à Lausanne.....	16
Les fédérations internationales s'organisent.....	18
Création de la commission exécutive du CIO	20
Les projets pédagogiques de Coubertin.....	22
Les années genevoises (1934-1937).....	26
Les visées allemandes.....	29
Des débuts modestes.....	31
Références.....	33

CHAPITRE 2

LES PREMIÈRES FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES EN SUISSE.....	35
La FIFA à Zurich (1932)	35
L'UEFA à Berne (1959) et Nyon (1995).....	49
Les autres premières fédérations internationales en Suisse... <i>La FIBA à Genève (1932) et l'IHF à Bâle (1946)</i>	55
<i>L'ISU à Davos (1947), puis Lausanne (1997)</i>	57
<i>La FIS à Berne (1953), puis Oberhofen (2000)</i>	59
<i>FILA à Lausanne (1965)</i>	61
<i>Suisses à la tête de FI</i>	62
Diverses unions des fédérations internationales	63
<i>Le Bureau des fédérations internationales sportives (1921)</i>	63

<i>L'Assemblée générale des fédérations internationales sportives (1967).....</i>	63
<i>Sport Accord (2005) et GAISF (2015).....</i>	67
Références.....	70
CHAPITRE 3	
LES JEUX EN SUISSE	71
Saint-Moritz 1928.....	71
Saint-Moritz 1948.....	74
Le jubilé Lausanne 1944.....	77
Les Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver Lausanne 2020 ..	80
Les sessions du CIO en Suisse.....	84
Références.....	85
CHAPITRE 4	
LAUSANNE OLYMPIQUE APRÈS-GUERRE	86
Les frères Mayer.....	86
Orages sur la place olympique lausannoise	90
Les années Berlioux et le possible départ de Lausanne	96
Références.....	103
CHAPITRE 5	
LES CANDIDATURES OLYMPIQUES SUISSES	104
Les candidatures de Lausanne.....	104
Les candidatures des Grisons.....	107
Les candidatures de Sion.....	109
Les autres candidatures	113
Récapitulatif des candidatures olympiques suisses.....	115
Références.....	116
CHAPITRE 6	
LAUSANNE CAPITALE OLYMPIQUE (1980-2001).....	117
L'arrivée de Samaranch au CIO.....	117
Samaranch devient Lausannois	119
La structuration du secrétariat du CIO	123
Le Musée olympique de Lausanne	128

Le Tribunal arbitral du sport.....	137
Le scandale de Salt Lake City.....	143
Academia Olympica.....	153
Vingt et une années décisives.....	158
Références.....	166

CHAPITRE 7

LA PLACE OLYMPIQUE SUISSE AU DÉBUT DU XXI ^e SIÈCLE	168
Stratégie et politique.....	168
Les années Rogge.....	174
La renaissance Bach.....	183
Références.....	191

CHAPITRE 8

LE DEVENIR DE LA PLACE OLYMPIQUE SUISSE.....	192
Les fédérations hors de Suisse.....	192
Un impact durable.....	195
Un cadre juridique souple.....	200
Une piste à explorer.....	205
Références.....	210

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS	211
--	-----

ORGANISATIONS SPORTIVES INTERNATIONALES EN SUISSE (en juin 2019)	214
---	-----

TABLE DES MATIÈRES.....	219
-------------------------	-----